



Hypothèque judiciaire

Par **Steph 76**, le **19/05/2020** à **23:46**

Bonjour,

Actuellement en entreprise individuelle, je suis prioritaire en indivision avec ma compagne à hauteur de 20/80 sur notre résidence principale. N'étant pas à jour dans le règlement de mes charges sociales, l'huissier de justice m'indiqua qu'il va procéder à l'inscription hypothécaire de notre Résidence Principale pour nous faire la vendre par voie forcée. Peut il faire cela ?

Merci.